

Éoliennes : ce qu'on ne vous dira jamais

Article rédigé par *Boulevard Voltaire*, le 24 septembre 2019

Source [Boulevard Voltaire] Plusieurs associations d'Eure-et-Loir organisent, ce samedi 21 septembre, une manifestation à Chartres, suite à un projet d'implantation de six nouveaux mâts dans le Perche. L'occasion de clamer haut et fort, tant à l'opinion qu'aux pouvoirs publics, que « les éoliennes ne servent à rien ».

Vous pensiez que les éoliennes étaient LA solution efficace en matière de transition énergétique ? Certes, elles dénaturent un tant soit peu nos paysages, mais puisque c'est bon pour la planète, nous martèle-t-on, peut-être faut-il se résigner et accepter que nos campagnes et nos vallées soient ainsi défigurées ? Détrompez-vous ! En réalité, « *la production énergétique des 8.000 éoliennes installées ou en cours d'installation en France à la fin 2018 représente moins de 1,5 % de l'énergie consommée en France* », dénonce Arnaud Casalis, président de l'association Perche Nature et Environnement, et l'un des organisateurs de la manifestation. Présenter les éoliennes comme une solution d'avenir relève donc du mensonge, puisque même ce faible pourcentage de production est parfaitement aléatoire et intermittent. Quand avons-nous le plus besoin d'électricité ? Pour nous chauffer ou nous rafraîchir et, ironie du sort, c'est précisément quand il fait le plus chaud ou le plus froid qu'il n'y a pas de vent, donc pas d'éoliennes. Par ailleurs, cette solution dite d'avenir ne permet absolument pas de stocker cette électricité. Dès lors, qui prend le relais pour pallier l'incapacité de l'éolienne à répondre à nos besoins ? Les centrales à énergies fossiles pour vous servir ! Autrement dit à gaz ou à charbon. En somme, plus nous installons d'éoliennes, plus nos centrales à gaz produisent de l'énergie et plus nous polluons. Pas mal, pour une énergie verte.

La carte éolienne se superpose à la carte de la pauvreté

Outre les nombreux effets dévastateurs bien connus sur l'environnement, la santé, la faune et la flore, un autre scandale lié aux éoliennes mérite notre attention. La Cour des comptes a récemment chiffré le gâchis éolien à 40 milliards pour les contribuables depuis 15 ans, soit 5,7 millions d'euros par machine. Pour mieux comprendre, Arnaud Casalis précise : « *Ce sont 40 milliards d'euros qui ont été prélevés en 10 ans dans la poche du contribuable-consommateur pour un résultat plus que négligeable en terme de transition énergétique.* » Or, d'après le site des Contribuables associés, nous apprenons que « *ces sommes devraient être triplées d'ici 2030, l'argent filant directement vers les paradis fiscaux... soit 120 milliards d'euros de dette à venir pour l'État, sous forme d'engagements financiers non comptabilisés* ».

Et il est particulièrement intéressant de constater que « *la carte éolienne se superpose en France à la carte de la pauvreté. Encore une fois c'est la ruralité, déjà rudement mise à contribution, qui paie le prix fort pour le seul bénéficiaire de quelques-uns* », regrette Arnaud Casalis. Pas d'inquiétude à avoir, en revanche, au sujet de l'encerclement de la cathédrale de Chartres également dénoncé. Une directive paysagère a été lancée par la préfecture afin de réglementer les constructions dans les cônes de vue de l'édifice du XIII^e siècle. « *Nous avons des vues remarquables sur un rayon de 25 à 30 km autour de la cathédrale. Il faut les conserver* », rappelait la préfète Sophie Brocas à *L'Écho républicain*. Maigre consolation, au demeurant : à condition de

ne pas les installer n'importe où, l'on veut bien des éoliennes. L'entourage du maire de Chartres nous apprend que Jean-Pierre Gorges prévoit d'assister à la manifestation en écharpe tricolore afin d'apporter son soutien aux associations. Puissent leurs voix être enfin entendues.

Sur le même sujet, retrouvez le reportage exclusif de *Boulevard Voltaire* : [Éoliennes, le vent de la colère.](#)